

REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE GAP**

Le vingt-sept janvier deux mille vingt-trois à 18h15,
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni en l'hémicycle de l'Hôtel de Ville,
après convocation légale, sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 34
DATE DE LA CONVOCATION	20/01/2023
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	03/02/2023

OBJET :

Subventions à divers associations et organismes N° 2/2023 - Domaine culturel

Étaient présents :

M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , M. Olivier PAUCHON , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET , Mme Paskale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , M. Daniel GALLAND , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSERE , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Mélissa FOULQUE , M. Gil SILVESTRI , M. Alexandre MOUGIN , Mme Evelyne COLONNA , Mme Sabrina CAL , M. Bruno PATRON , M. Alain BLANC , Mme Christiane BAR , Mme Charlotte KUENTZ , Mme Isabelle DAVID , M. Eric GARCIN , Mme Pimprenelle BUTZBACH , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Elie CORDIER

Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

M. Cédryc AUGUSTE procuration à M. Richard GAZIGUIAN, Mme Solène FOREST procuration à M. Jean-Louis BROCHIER, Mme Chantal RAPIN procuration à Mme Ginette MOSTACHI, M. Christophe PIERREL procuration à Mme Pimprenelle BUTZBACH, M. Nicolas GEIGER procuration à Mme Charlotte KUENTZ

Absent(s) :

Mme Chiara GENTY, M. Fabien VALERO, M. Eric MONTOYA, Mme Pauline FRABOULET

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Alain BLANC, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Des associations nous ont demandé une aide financière afin de mener à bien des projets intéressants dans le domaine culturel, pour les Gapençaises et Gapençais.

Le dossier ainsi que l'objet de leur demande sont consultables au sein de la Direction des Finances.

Décision :

Ces demandes ont été examinées par les différentes commissions compétentes ainsi que par la Commission des Finances et du Budget réunie le 18 janvier 2023.

Sur leur avis favorable, il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à verser les subventions ci-jointes.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

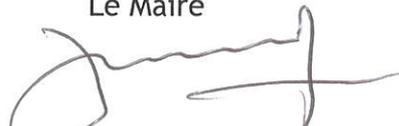
- POUR : 39

Sauf en ce qui concerne la subvention allouée à l'association Université Européenne de Saxophone pour laquelle le vote est le suivant :

- POUR : 38

- SANS PARTICIPATION : 1 M. Elie CORDIER

Le Maire



Roger DIDIER

Le Secrétaire de Séance



Alain BLANC

Transmis en Préfecture le : 03 FEV. 2023

Affiché ou publié le : 03 FEV. 2023

SUBVENTIONS N° 2/2023

Domaine d'activité : CULTURE

C.M. du 27/01/2023

	ASSOCIATION	Activité de l'Association	Objet de la Demande	Montant de la demande	Subvention accordée	Total des subventions accordées 2023	Total des subventions accordées 2022
1	OMC	Soutenir et encourager le développement de la culture sous toutes ses formes	Subvention de fonctionnement	6 570,00	6 570,00	6 570,00	6 570,00
2	Université Européenne de Saxophone	Stage de perfectionnement du saxophone avec des professionnels	Subvention de fonctionnement	17 100,00	17 100,00	17 100,00	17 100,00
3	Université d'Etudes et de Loisirs des Alpes du Sud	Organisation d'une université pour étudiants étrangers, de séjours linguistiques et de formations diverses pour tout public	Subvention de fonctionnement	2 000,00	1 800,00	1 800,00	1 800,00
4	Université du Temps Libre des Hautes Alpes	Activités socio-culturelles pour tout public	Subvention de fonctionnement	5 400,00	5 400,00	5 400,00	5 400,00
5	Anciennes Calandres Alpines	Rassemblement d'amateurs de véhicules anciens, restauration de ces véhicules, organisation de sorties	Subvention de fonctionnement	500,00	450,00	450,00	450,00

ASSOCIATION	Activité de l'Association	Objet de la Demande	Montant de la demande	Subvention accordée	Total des subventions accordées 2023	Total des subventions accordées 2022
6 Comité de Jumelage	Renforce et développe les liens entre Gap et les villes jumelées	Subvention de fonctionnement	10 000,00	7 200,00	7 200,00	7 200,00
TOTAL				38 520,00€		

Nombre de subventions votées :

6